

**DÉCLARATION EN
MATIÈRE DE STRATÉGIE
ERASMUS / STATEMENT
OF ERASMUS STRATEGY**

Déclaration de l'EGC Nîmes en matière de
stratégie ERASMUS



Priorités, Partenaires, Objectifs

Le renforcement de l'ancrage européen voire international de l'EGC, est un axe de développement stratégique. Permettre à ses étudiants de valoriser une expérience à l'international est une priorité pour notre école.

L'EGC Nîmes bénéficie du consortium Erasmus+ du réseau EGC, qui lui donne la possibilité :

- d'échanger sur les bonnes pratiques en matière de mobilité (outils,...),
- d'unifier les documents contractuels pour l'ensemble des EGC inscrites dans le consortium (déclinaison de ces supports, dans les différentes langues officielles de l'UE),
- de mutualiser les écoles européennes et internationales partenaires,
- d'optimiser les bourses de mobilités.

La maîtrise de deux langues étrangères est une préoccupation majeure de notre école de commerce (1er cycle). Elle est un élément facilitant le développement et l'enrichissement des fonctions confiées à nos étudiants et trouve son application dans la réalisation des stages à l'étranger.

En intégrant l'international dans la formation, l'EGC Nîmes ouvre l'horizon culturel et professionnel de ses étudiants et enrichit leur apprentissage. L'objectif de notre école est d'élargir la palette de leurs compétences pour faciliter leur insertion et leur agilité professionnelle. Pour cela, l'EGC Nîmes souhaite développer des partenariats universitaires et professionnels dans toute l'Europe, en s'appuyant sur le réseau existant du consortium Erasmus+ EGC. Elle souhaite également ouvrir ses partenariats universitaires et professionnels à l'international en développant des liens privilégiés avec des universités américaines, canadiennes, australiennes, sud-américaines,... afin de répondre au mieux aux souhaits des étudiants et aux besoins du marché économique mondial. Elle a la ferme intention de contribuer à une meilleure employabilité des étudiants sortants et entrants.

Le caractère obligatoire du stage à l'étranger en 2ème année d'une durée minimale de 3 mois affirme cette volonté. Ce stage à l'international est un vecteur fort pour que nos étudiants développent des capacités d'adaptation, le sens de la curiosité, l'ouverture aux autres - autant de qualités comportementales qui seront mobilisables dans leur futur emploi.

Nous voulons que chaque étudiant de l'EGC Nîmes ait la possibilité de renforcer la dimension internationale de son cursus en réalisant son stage de longue durée de 3ème année (20 semaines) à l'étranger et/ou en validant au cours de sa formation des semestres d'études à l'international.

La délivrance du Titre RNCP, niveau 2 « Responsable en marketing, commercialisation et gestion » nécessite l'obtention d'un score de 550 au TOEIC. Les étudiants avec un score supérieur à 750 obtiennent un diplôme supplémentaire "Bachelor in Business and Management". L'EGC Nîmes favorisera les échanges avec les écoles européennes qui permettent l'obtention d'un double diplôme, comme l'école allemande inscrite dans le réseau EGC Erasmus+.

Dans notre équipe pédagogique, une partie de nos intervenants ont fait un ou plusieurs semestres d'études ou ont travaillé à l'étranger.

Résolument tournée vers les besoins de l'entreprise, l'EGC Nîmes forme les collaborateurs de demain des PME locales et régionales et les futurs créateurs européens d'entreprises.

Organisation et Mise en oeuvre de projets de coopération

L'EGC Nîmes souhaite développer d'ici à 2020, avec l'aide et l'expertise du Relais International, des projets inter EGC de coopération stratégique pour l'enseignement supérieur.

Le Relais International a déjà une expertise sur les projets stratégiques ERASMUS+ Enseignement professionnel.

Il réfléchit également avec la DARIEC de Montpellier (Service Relations internationales du Rectorat) ainsi qu'avec le groupe de travail international de l'agglomération Nîmes-Alès Métropole, constitué de Lycées et de l'université Unîmes, à la mise en place de projets de coopération pour :

- dynamiser, enrichir, mutualiser les compétences et la motivation des enseignants,
- favoriser le partage des bonnes pratiques dans la mobilité européenne et internationale,
- développer les liens écoles-entreprises avec le tissu économique local, régional, européen, voire international.

Participation à la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur

La stratégie européenne et internationale du réseau EGC et par conséquent, de l'EGC Nîmes s'inscrit complètement dans les cinq priorités décrites dans l'agenda de modernisation de l'enseignement supérieur, horizon 2020.

L'obtention de la Charte Erasmus+ pour l'EGC Nîmes conditionnera le départ en mobilité à l'étranger, en stage et en

études, des étudiants qui sans bourse européenne ne partiraient pas. Ils auront ainsi l'opportunité de développer de nouvelles compétences professionnelles, linguistiques tout comme des capacités comportementales indispensables pour travailler et s'adapter dans le monde d'aujourd'hui : confiance en soi, adaptabilité, ... Ces capacités leur permettront par la suite d'accéder à une poursuite d'études et au final, à une meilleure employabilité en ayant constitué leur réseau.

De plus, la Charte nous donnera la possibilité d'accueillir et d'envoyer des étudiants et des personnels européens et internationaux issus de nos écoles partenaires, ce qui encouragera la diversification des modes d'études, l'échange de pratiques en tirant le meilleur parti du potentiel des TIC. Nous veillerons pour chaque mobilité effectuée, à la reconnaissance effective des crédits d'enseignement pour les participants sortants et entrants.

Nous répondons ainsi aux priorités 1 et 2 de l'agenda de modernisation (Augmenter les niveaux de qualification et améliorer la pertinence de l'enseignement supérieur).

Dans le cursus EGC, le stage de 3 mois minimum en entreprise à l'étranger (semestre 4) est obligatoire pour tous les étudiants ; un semestre d'études en Europe (semestre 5) ainsi qu'un stage supplémentaire à l'étranger (semestre 6) seront fortement conseillés par l'EGC Nîmes à ses étudiants pour leur permettre de renforcer leurs compétences professionnelles, sociales et interculturelles afin d'accéder à une meilleure employabilité.

Nous répondons ainsi à la priorité 3 de l'agenda de modernisation (Relever la qualité grâce à la mobilité et à la coopération transnationale).

L'EGC Nîmes et son Relais International travaillent activement en réseau avec le groupe "Mobilité internationale pour l'enseignement supérieur" de l'agglomération Nîmes-Alès Métropole en participant au Comité de pilotage.

Ce groupe a été créé par le président de l'agglomération. Il réunit les lycées, université de Nîmes, services des jumelages, élus des municipalités de l'agglomération. Il a pour objectif de favoriser la mobilité européenne et internationale de tous les étudiants de l'agglomération à travers la mutualisation des pratiques et des moyens financiers.

Le Groupe de Travail International mis en place par l'Agglomération Nîmes/Alès et son Comité de pilotage, dont le Relais international EGC Nîmes-Lycée CCI fait partie, a permis à 15 étudiants en études supérieures de l'agglomération de participer à un séjour d'immersion linguistique pendant 15 jours à Preston.

Le Comité de pilotage souhaite poursuivre son travail de promotion de la mobilité supérieure en organisant à l'automne 2017 son premier Forum sur la mobilité européenne et internationale. Il fera également une demande de bourses de mobilité pour financer/cofinancer l'envoi d'étudiants méritants en stage/études à l'étranger.

Cette participation au groupe de travail international de l'agglomération, répond aux priorités 4 et 5 de l'agenda de modernisation (Faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises et améliorer la gouvernance et le financement).